



RAPPORT SUR LES RÉSULTATS ANNUELS

EN ÉDUCATION ET LE
PLAN D'ÉDUCATION TRIENNAL

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL SCOLAIRE

Le Conseil scolaire Centre-Est a comme priorité incontournable d'offrir une éducation de qualité pour tous ses élèves, dans le cadre du double mandat de l'école de langue française en milieu minoritaire: la réussite scolaire et la construction identitaire.

Le présent plan triennal et rapport annuel s'inspirent naturellement des objectifs, priorités et visées du ministère de l'éducation de l'Alberta. Plus précisément, la province exige que :

1. Les élèves de l'Alberta réussissent;
2. Les élèves des Premières Nations, métis et Inuits en Alberta réussissent;
3. L'Alberta a d'excellents enseignants, leaders scolaires et directions générales;
4. Le système d'éducation albertain M à 12 est bien gouverné et bien géré.

Le CSCE s'aligne avec les diverses stratégies proposées dans le Plan stratégique en éducation de langue française (www.pself.ca) dont les visées sont :

1. La réussite globale non seulement des élèves, des étudiants et des apprenants, mais aussi de leur famille, des membres du personnel éducatif ainsi que des membres de la communauté ;
2. Un continuum d'apprentissage qui commence avant la naissance et qui se poursuit tout le long de la vie. Ceci nécessite une conscientisation et une mobilisation de la communauté entière;
3. L'enfant, l'élève, l'étudiant ou l'apprenant, les parents et familles, le personnel éducatif et les membres de la communauté s'engagent de façon critique et démocratique à

l'égard de l'apprentissage la vie durant, du rayonnement de la culture et de la vitalité de leur communauté.

De ces 3 visées découlent 4 priorités, dont 3 qui rejoignent de façon particulière les orientations et stratégies du CSCE:

1. La qualité et la participation accrue aux programmes et services francophones en développement de la petite enfance ;
2. La qualité des apprentissages à vie par un contexte de socialisation linguistique, culturelle et citoyenne ainsi qu'une participation accrue aux occasions d'apprentissage en français ;
3. L'optimisation des occasions de construction d'une identité individuelle et collective selon laquelle la langue française et ses cultures sont évidentes et authentiques et favorisent une participation accrue à ces occasions.

Il sera évident en parcourant le présent plan triennal 2019-2023 et rapport annuel des résultats en éducation 2018-2019, que le Conseil scolaire Centre-Est réussit très bien à rejoindre les objectifs et les visées ci-dessus, en faisant appel à une vaste gamme de stratégies.

Nous tenons à remercier la direction générale et l'ensemble de son équipe de leur dévouement, passion et leur succès qui sont mis en évidence dans le présent document.



Réginald Roy
Président du Conseil scolaire Centre-Est

ÉNONCÉ DES RESPONSABILITÉS

Le rapport sur les résultats annuels en éducation pour l'année scolaire 2018-2019 et le plan d'éducation triennal qui commence le 1er septembre 2019 du Conseil scolaire Centre Est ont été préparés sous la direction du conseil scolaire et conformément à ses responsabilités en vertu de la Education Act et de la Fiscal Planning and Transparency Act. Le présent document a été élaboré dans le cadre du plan d'activités et du plan financier du gouvernement provincial. Le conseil scolaire a utilisé, de son mieux, les résultats mentionnés dans le document afin

d'élaborer le plan d'éducation, puis s'est engagé à mettre en œuvre les stratégies qui y sont énoncées dans le but d'améliorer l'apprentissage et les résultats des élèves.

Le conseil scolaire a approuvé le rapport sur les résultats annuels en éducation pour l'année scolaire 2018-2019 ainsi que le plan d'éducation triennal pour la période allant de 2019 à 2022 en date du 20 décembre 2019.

www.alberta.ca/fr-CA/accountability-education-system.aspx

ÉNONCÉS FONDAMENTAUX

VISION

Créer un avenir prometteur et développer le plein potentiel de chaque élève en français et en anglais – c'est enrichir son parcours pour la vie.

MISSION

VALORISER L'ÉDUCATION FRANCOPHONE

Nous avons pour mission de valoriser l'éducation francophone, de s'assurer de la qualité des services éducatifs et de promouvoir la réussite de tous les élèves.

VISER L'EXCELLENCE

Nous visons le développement du plein potentiel de l'élève, en formant des citoyens engagés, de par l'éveil de son esprit, de ses capacités intellectuelles et de son sens critique en misant sur la transmission de valeurs humanistes.

VALEURS

Une démarche de consultation générale sera entreprise en 2020-2021 avec les employés du Conseil scolaire. Une enquête dynamique et simple sera mise en œuvre auprès des élèves et des parents. Il s'agira de déterminer la congruence des valeurs fondamentales avec la vision du Conseil scolaire pour qu'elle se concrétise, et ce, au quotidien.



PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Nous développons le bilinguisme en respectant l'évolution de chaque élève.

COLLABORER AVEC LES FAMILLES ET LES COMMUNAUTÉS

Nous encourageons au cœur du projet éducatif une collaboration empreinte de réciprocité entre l'école, la famille et la communauté.

PROFIL DE L'AUTORITÉ SCOLAIRE

Le Conseil scolaire Centre-Est compte maintenant cinq écoles et une école virtuelle servant la province:

- Bonnyville, école des Beaux-Lacs (229 élèves de la prématernelle à 12)
- Cold Lake, école Voyageur (247 élèves de la prématernelle à 12)
- Lac la Biche, école Ste-Catherine (39 élèves de la prématernelle à la 6^e année)
- Plamondon, école Beauséjour (127 élèves de la prématernelle à 12)
- St-Paul, école du Sommet (171 élèves de la prématernelle à 12)
- Centre francophone d'éducation à distance - CFED (562 inscriptions « contractuelles » (1 inscription = un cours pour un élève donné), 1850 inscriptions au programme de coenseignement (1 inscription = un élève pour un cours donné).

Le Conseil scolaire Centre-Est recherche toujours à rejoindre une plus grande proportion d'ayant-droits sur son territoire. L'ouverture d'une nouvelle école à Lac La Biche, l'école Sainte-Catherine, de la prématernelle à la 2^e année dans sa première année d'opération, de la prématernelle à la 3^e année dans sa deuxième année d'opération, de la prématernelle à la 5^e dans cette troisième année d'opération et cette année de la prématernelle à la 6^e année est un parfait exemple de cet objectif. Bien que le CSCE ait connu une augmentation de 8,3% de ses effectifs scolaires pour l'année scolaire 2017-2018, pour 2018-2019, le CSCE demeure stable avec une croissance d'environ 3,9%.

Le conseil scolaire Centre-Est a le plus petit territoire des 4 autorités régionales francophones de la province. Le conseil scolaire maintient que la carte devrait être recoupée pour préserver l'autonomie des 4 autorités tout en étant plus juste en ce qui a trait à permettre au CSCE de desservir le centre-est de la province, jusqu'au nord-est.



TENDANCES ET ENJEUX

Plusieurs parents apprécient la mise en place d'un service de garde pour les demi-journées qui ne sont pas officiellement liées au programme préscolaire. La majorité des écoles du CSCE offre ce service. Le CSCE cherche à l'offrir dans chacune de ses écoles. Les services de garde avant/après l'école s'avèrent également appréciés des parents, ainsi que la garderie des Petits Oursons à St-Paul. Par ailleurs, la garderie fait maintenant partie des ELCC de la province.

Les communautés ont été claires lors des consultations, en ce qui a trait à la qualité du français, autant chez les élèves que chez les membres du personnel. Plus précisément, la maîtrise du français parlé est primordiale pour plusieurs. Il faut donc créer les conditions optimales pour l'appropriation de la langue française. Le conseil scolaire est conscient de l'importance d'élaborer des stratégies et de mettre en place des moyens pour rejoindre ses nombreux parents anglophones ou assimilés, les accueillir et les accompagner dans l'éducation francophone de leur enfant. D'ailleurs, une grande majorité des élèves qualifient pour la francisation. Toutefois, bien qu'il y ait des octrois d'une durée maximale de 5 ans pour les élèves identifiés comme ayant des besoins en francisation, le Conseil scolaire continue à s'objecter à l'idée d'un plafond de financement de 5 ans en francisation. Il est à préciser que dans un contexte minoritaire, la francisation ne peut être traitée de la même façon que l'anglais langue seconde étant donné que l'élève demeure toujours dans un milieu anglo-dominant, autant à la maison qu'après les heures de classe, alors que l'enfant qui reçoit un financement pour anglais langue-seconde demeure entouré, de par le fait de vivre dans un contexte majoritaire, par la langue anglaise.

Au niveau de la programmation, il est clair que le conseil scolaire réussit très bien, compte tenu de ses moyens, pour la gamme de cours de base. Les écoles ayant des installations spécialisées pour



certain cours complémentaires au secondaire réussissent bien, mais les parents tiennent à ce que les arts et la culture ne soient pas perdus de vue lorsque le conseil scolaire met en place des programmes complémentaires. Toutefois, il demeure extrêmement difficile de recruter des enseignants certifiés avec des spécialisations dans les beaux-arts, telle que la musique.

Le conseil scolaire est fier de ses résultats au niveau de l'inclusion mais il a été mentionné de part et d'autre lors des consultations qu'un accès aux services spécialisés en français en matière d'inclusion et de santé mentale doit continuer à s'améliorer. Une emphase particulière sur les transitions entre niveaux et le passage d'un cycle à l'autre est toujours souhaitée et il est important que le conseil scolaire ait en place une variété de stratégies de communication entre les parents et l'école, pour le bien des élèves. Il est à noter que plusieurs parents et membres du personnel consultés s'inquiètent de leur perception que les parents sont de moins en moins engagés dans l'éducation de leur enfant et de l'école de leur enfant.

...TENDANCES ET ENJEUX

Cela étant, les partenariats avec la communauté sont à développer ou maintenir, de façon continue, car des relations entre l'école et la communauté ne sont jamais acquises de façon permanente. Les parents soutiennent par contre qu'il est impératif que les partenariats soient bidirectionnels – que l'école soit dans sa communauté et que la communauté soit dans l'école. Évidemment, cette réalité peut devenir complexe dans le contexte minoritaire et dans le contexte de l'expansion du phénomène d'exogamie.

Le Conseil scolaire Centre-Est travaille de concert avec les autres autorités francophones de la province afin de pouvoir mieux répondre aux besoins des élèves. À cette fin, le conseil scolaire a sous sa tutelle, le Centre francophone d'éducation à distance (CFÉD). Ce service de cours en ligne, surtout au niveau du secondaire 2e cycle, permet aux écoles secondaires de la province de pouvoir offrir une plus grande gamme de cours dans le but de retenir les élèves et se rapprocher de l'équivalence avec la majorité anglophone dans chacune des communautés.

Le dossier d'une formule de financement à long terme continue d'être un des buts visés par le CFÉD et ses gestionnaires. Il en demeure, toutefois, que les services offerts présentement et dans les dernières années n'ont pas été adéquats en raison du sous-financement, que le financement pour les prochaines années ne sera pas adéquat pour offrir des services véritablement équivalents à ceux offerts à la

majorité, ne sera pas adéquat pour faire face à l'augmentation des demandes de services du CFÉD et ne permettra pas au CFÉD d'adresser adéquatement et à temps, les besoins de peaufinage et de développement en prévision de l'implantation des nouveaux programmes d'études. Le CFÉD se doit d'être en mesure de fournir, aux écoles francophones, des ressources adaptées aux nouveaux programmes d'études, et ce, dès le début de l'implantation de ceux-ci. Le CFED a procédé à un examen des services d'éducation de formation à distance en Alberta afin d'identifier plus précisément le montant du financement nécessaire pour assurer une éducation de langue française véritablement équivalente à celle offerte à la majorité. Ce rapport est disponible sur demande.

Le Conseil scolaire Centre-Est a le plus petit territoire des 4 autorités régionales francophones de la province. Le conseil scolaire maintient que la carte devrait être recoupée pour préserver l'autonomie des 4 autorités tout en étant plus juste en ce qui a trait à permettre au CSCE de desservir le centre-est de la province, jusqu'au nord-est.

La situation des installations à Lac La Biche a fait l'objet de discussion tripartite entre le Northern Lights School District et le Lakeland Catholic School District. Le but de ces discussions est d'étudier les avantages de proposer la construction d'une installation qui permettrait la collaboration des trois conseils scolaires. Les discussions se poursuivront.



2019 SOMMAIRE GLOBAL DU PILIER DE RESPONSABILISATION

Catégorie	Mesure	Centre-Est			Alberta			Évaluation de la mesure		
		Plus récent	L'an passé	Moyen ne sur 3 ans	Plus récent	L'an passé	Moyen ne sur 3 ans	Rendement	Amélioration	Globale
Environnements d'apprentissage sécuritaires et bienveillants	Sécuritaires et bienveillants	94,4	95,4	93,6	89,0	89,0	89,3	Très élevé	Constant	Excellent
Possibilités d'apprentissage pour les élèves	Choix de cours	84,1	84,4	83,6	82,2	81,8	81,9	Très élevé	Constant	Excellent
	Qualité de l'éducation de base	90,9	90,8	90,2	90,2	90,0	90,1	Très élevé	Constant	Excellent
	Taux de décrochage	5,2	3,9	2,2	2,6	2,3	2,9	Moyen	Baisse	Problématique
	Taux d'achèvement (3 ans)	80,0	68,5	82,7	79,1	78,0	77,5	Élevé	Constant	Bien
Rendement des élèves M-9	Tests de rendement « Acceptable »	87,2	80,2	83,1	73,8	73,6	73,6	Très élevé	Constant	Excellent
	Tests de rendement « Excellence »	16,8	12,6	14,6	20,6	19,9	19,6	Moyen	Constant	Acceptable
Rendement des élèves 10-12	Diplôme « Acceptable »	87,1	89,3	83,9	83,6	83,7	83,1	Élevé	Constant	Bien
	Diplôme « Excellence »	22,2	29,4	20,6	24,0	24,2	22,5	Élevé	Constant	Bien
	Taux de participation (4 examens)	77,3	63,8	76,6	56,3	55,7	55,1	Très élevé	Constant	Excellent
	Admissibles aux bourses Rutherford	69,8	74,7	70,8	64,8	63,4	62,2	Élevé	Constant	Bien
Préparation à l'apprentissage continu, à l'employabilité et au civisme	Taux de transition (6 ans)	79,4	68,2	77,9	59,0	58,7	58,7	Très élevé	Constant	Excellent
	Préparation pour le monde du travail	86,8	92,3	89,7	83,0	82,4	82,6	Très élevé	Constant	Excellent
	Civisme	91,0	93,5	91,6	82,9	83,0	83,5	Très élevé	Constant	Excellent
Participation des parents	Engagement des parents	80,8	86,3	85,1	81,3	81,2	81,1	Élevé	Constant	Bien
Amélioration continue	Amélioration des écoles	87,1	86,2	86,0	81,0	80,3	81,0	Très élevé	Constant	Excellent

2019 SOMMAIRE GLOBAL DU PILIER DE RESPONSABILISATION

Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. Les évaluations globales ne peuvent être calculées que si les évaluations d'amélioration et de rendement sont disponibles.
3. Les résultats pour les mesures ACOL se trouvent dans le rapport détaillé; voir « Mesures ACOL » dans la table des matières.
4. De 2014 à 2017, le nombre d'élèves ayant répondu à l'aide de l'outil NotreÉCOLE/ Entendez-moi (Tell THEM From ME) a influé sur le taux de participation au sondage.
5. Les données pour les tests de rendement sont les moyennes pondérées des résultats relatifs aux normes « Acceptable » et « Excellence ». Ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts (6^e et 9^e années et 9^e C et E), Français (6^e et 9^e années), Mathématiques (6^e et 9^e années et 9^e C et E), Sciences (6^e et 9^e années et 9^e C et E), Études sociales (6^e et 9^e années et 9^e C et E).
6. La participation aux tests de rendement provinciaux a été affectée par les incendies de mai à juin 2016 et de mai à juin 2019. Il faut donc faire preuve de prudence en interprétant les tendances au fil du temps pour la province et pour les autorités scolaires touchées par ces événements.
7. Les données pour les examens en vue du diplôme sont les moyennes des résultats relatifs aux normes « Acceptable » et « Excellence ». Ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves qui passent l'examen en vue du diplôme des cours suivants : English Language Arts 30-1, English Language Arts 30-2, Français 30-1, Mathématiques 30-1, Mathématiques 30-2, Chimie 30, Physique 30, Biologie 30, Sciences 30, Études sociales 30-1, Études sociales 30-2.
8. Il faut faire preuve de prudence lors de l'interprétation des évaluations et des résultats sur plusieurs années pour Mathématiques 30-1/30-2, car le processus de comparaison n'était pas en vigueur avant l'année scolaire 2016-2017. Alberta Education ne fournit pas de renseignements sur les tendances avant d'avoir obtenu des données de comparaison sur cinq ans pour les examens.
9. Les incendies en mai et juin 2016 et en mai et juin 2019 ont eu une incidence sur la participation aux examens en vue du diplôme. Il faut donc faire preuve de prudence en interprétant les tendances au fil du temps pour la province et pour les autorités scolaires touchées par ces événements.
10. La pondération des notes attribuées par l'école pour les cours ayant un examen en vue du diplôme est passée de 50 % à 70 % pendant l'année scolaire 2015-2016. Il faut donc faire preuve de prudence lors de l'interprétation des tendances sur plusieurs années.
11. Les taux d'achèvement au secondaire (trois ans) et de participation aux examens en vue du diplôme obtenus en 2016 ont été ajustés pour refléter la correction effectuée à l'endroit de la cohorte de 10^e année.

2019 SOMMAIRE GLOBAL DU PILIER DE RESPONSABILISATION – PREMIÈRES NATIONS, MÉTIS ET INUITS

Catégorie	Mesure	Centre-Est (PNMI)			Alberta (PNMI)			Évaluation de la mesure		
		Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Rendement	Amélioration	Globale
Environnements d'apprentissage sécuritaires et bienveillants	Sécuritaires et bienveillants	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Possibilités d'apprentissage pour les élèves	Choix de cours	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Qualité de l'éducation de base	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Taux de décrochage	*	*	n.d.	5,4	4,8	5,6	*	*	*
	Taux d'achèvement (3 ans)	n.d.	n.d.	n.d.	56,6	53,3	52,4	n.d.	n.d.	n.d.
Rendement des élèves M-9	Tests de rendement « Acceptable »	65,0	*	n.d.	54,0	51,7	51,9	Très faible	n.d.	n.d.
	Tests de rendement « Excellence »	2,5	*	n.d.	7,4	6,6	6,5	Très faible	n.d.	n.d.
Rendement des élèves 10-12	Diplôme « Acceptable »	*	n.d.	n.d.	77,2	77,1	76,7	*	*	*
	Diplôme « Excellence »	*	n.d.	n.d.	11,4	11,0	10,6	*	*	*
	Taux de participation (4 examens)	n.d.	n.d.	n.d.	24,6	24,4	22,3	n.d.	n.d.	n.d.
	Admissibles aux bourses Rutherford	*	n.d.	n.d.	37,1	35,9	34,0	*	*	*
Préparation à l'apprentissage continu, à l'employabilité et au civisme	Taux de transition (6 ans)	n.d.	n.d.	n.d.	34,2	33,0	32,8	n.d.	n.d.	n.d.
	Préparation pour le monde du travail	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Civisme	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Participation des parents	Engagement des parents	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Amélioration continue	Amélioration des écoles	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

2019 SOMMAIRE GLOBAL DU PILIER DE RESPONSABILISATION – PREMIÈRES NATIONS, MÉTIS ET INUITS

Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. Les évaluations globales ne peuvent être calculées que si les évaluations d'amélioration et de rendement sont disponibles.
3. Les données pour les tests de rendement sont les moyennes pondérées des résultats relatifs aux normes « Acceptable » et « Excellence ». Ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts (6^e et 9^e années et 9^e C et E), Français (6^e et 9^e années), Mathématiques (6^e et 9^e années et 9^e C et E), Sciences (6^e et 9^e années et 9^e C et E), Études sociales (6^e et 9^e années et 9^e C et E).
4. La participation aux tests de rendement provinciaux a été affectée par les incendies de mai à juin 2016 et de mai à juin 2019. Il faut donc faire preuve de prudence en interprétant les tendances au fil du temps pour la province et pour les autorités scolaires touchées par ces événements.
5. Les données pour les examens en vue du diplôme sont les moyennes des résultats relatifs aux normes « Acceptable » et « Excellence ». Ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves qui passent l'examen en vue du diplôme des cours suivants : English Language Arts 30-1, English Language Arts 30-2, Français 30-1, Mathématiques 30-1, Mathématiques 30-2, Chimie 30, Physique 30, Biologie 30, Sciences 30, Études sociales 30-1, Études sociales 30-2.
6. Il faut faire preuve de prudence lors de l'interprétation des évaluations et des résultats sur plusieurs années pour Mathématiques 30-1/30-2, car le processus de comparaison n'était pas en vigueur avant l'année scolaire 2016-2017. Alberta Education ne fournit pas de renseignements sur les tendances avant d'avoir obtenu des données de comparaison sur cinq ans pour les examens.
7. Les incendies en mai et juin 2016 et en mai et juin 2019 ont eu une incidence sur la participation aux examens en vue du diplôme. Il faut donc faire preuve de prudence en interprétant les tendances au fil du temps pour la province et pour les autorités scolaires touchées par ces événements.
8. La pondération des notes attribuées par l'école pour les cours ayant un examen en vue du diplôme est passée de 50 % à 70 % pendant l'année scolaire 2015-2016. Il faut donc faire preuve de prudence lors de l'interprétation des tendances sur plusieurs années.
9. Les taux d'achèvement au secondaire (trois ans) et de participation aux examens en vue du diplôme obtenus en 2016 ont été ajustés pour refléter la correction effectuée à l'endroit de la cohorte de 10^e année.

ÉVALUATION DES TAUX DE RÉUSSITE

L'évaluation des taux de réussite est basée sur une comparaison des données de l'année en cours avec un ensemble de normes qui restent constantes dans le temps. Les normes sont calculées en prenant la moyenne triennale des données de base pour

chaque mesure dans toutes les autorités scolaires et en calculant les 5^e, 25^e, 75^e et 95^e centiles. Une fois calculées, ces normes demeurent en place d'année en année pour permettre une planification et une évaluation cohérentes.

TABLEAU MONTRANT LES TAUX DE RÉUSSITE (RENDEMENT) PAR CATÉGORIE

Mesure	Très faible	Faible	Moyen	Élevé	Très élevé
Environnements d'apprentissage sécuritaires et bienveillants	0,00 - 77,62	77,62 - 81,05	81,05 - 84,50	84,50 - 88,03	88,03 - 100,00
Choix de cours	0,00 - 66,31	66,31 - 72,65	72,65 - 78,43	78,43 - 81,59	81,59 - 100,00
Qualité de l'éducation de base	0,00 - 80,94	80,94 - 84,23	84,23 - 87,23	87,23 - 89,60	89,60 - 100,00
Taux de décrochage	100,00 - 9,40	9,40 - 6,90	6,90 - 4,27	4,27 - 2,79	2,79 - 0,00
Taux d'achèvement (3 ans)	0,00 - 57,03	57,03 - 62,36	62,36 - 73,88	73,88 - 81,79	81,79 - 100,00
Tests de rendement « Acceptable »	0,00 - 66,07	66,07 - 70,32	70,32 - 79,81	79,81 - 84,64	84,64 - 100,00
Tests de rendement « Excellence »	0,00 - 9,97	9,97 - 13,44	13,44 - 19,56	19,56 - 25,83	25,83 - 100,00
Diplôme « Acceptable »	0,00 - 73,77	73,77 - 80,97	80,97 - 86,66	86,66 - 90,29	90,29 - 100,00
Diplôme « Excellence »	0,00 - 7,14	7,14 - 13,15	13,15 - 19,74	19,74 - 24,05	24,05 - 100,00
Taux de participation (4 examens)	0,00 - 31,10	31,10 - 44,11	44,11 - 55,78	55,78 - 65,99	65,99 - 100,00
Taux de transition (6 ans)	0,00 - 39,80	39,80 - 46,94	46,94 - 56,15	56,15 - 68,34	68,34 - 100,00
Préparation pour le monde du travail	0,00 - 66,92	66,92 - 72,78	72,78 - 77,78	77,78 - 86,13	86,13 - 100,00
Civisme	0,00 - 66,30	66,30 - 71,63	71,63 - 77,50	77,50 - 81,08	81,08 - 100,00
Engagement des parents	0,00 - 70,76	70,76 - 74,58	74,58 - 78,50	78,50 - 82,30	82,30 - 100,00
Amélioration des écoles	0,00 - 65,25	65,25 - 70,85	70,85 - 76,28	76,28 - 80,41	80,41 - 100,00

Remarques :

1. Pour toutes les mesures sauf celle du taux de décrochage : la plage de valeurs à chaque niveau d'évaluation est interprétée comme supérieure ou égale à la valeur la plus faible, et inférieure à la valeur la plus élevée. Pour le niveau d'évaluation Très élevé, les valeurs vont de supérieure ou égale à la valeur inférieure à 100 %.
2. Mesure du taux de décrochage : Puisque le « taux de décrochage » fonctionne à l'inverse de la plupart des mesures (c.-à-d. que les valeurs les plus basses sont les « meilleures »), la plage de valeurs à chaque niveau d'évaluation est interprétée comme supérieure à la valeur la plus faible, et inférieure ou égale à la valeur la plus élevée. Pour le niveau d'évaluation Très élevé, les valeurs vont de 0 % à moins que la valeur la plus élevée ou égale à celle-ci.

TABLEAU DE L'AMÉLIORATION CONTINUE

Pour chaque autorité scolaire, l'évaluation de l'amélioration consiste à comparer le résultat de l'année en cours pour chaque mesure avec la moyenne des trois années précédentes. Un test statistique Chi-carré est utilisé pour déterminer la signification de l'amélioration. Ce test prend en compte la taille du conseil scolaire dans le calcul pour rendre l'évaluation de l'amélioration équitable entre les autorités de tailles différentes.

Catégorie d'évaluation	Intervalle de Chi-carré
Baisse significative	3,84 + (présent < moyenne des trois dernières années)
Baisse	1,00 – 3,83 (présent < moyenne des trois dernières années)
Constant/Maintien	Moins de 1,00
Amélioration	1,00 – 3,83 (présent > moyenne des trois dernières années)
Nette amélioration	3,84 + (présent > moyenne des trois dernières années)

TABLEAU DE L'ÉVALUATION GLOBALE

L'évaluation globale combine l'évaluation du rendement et l'évaluation de l'amélioration. Le tableau ci-dessous illustre comment les évaluations du rendement et de l'amélioration sont combinées pour obtenir l'évaluation globale.

Taux de réussite (standards)

Amélioration	Très élevé	Élevé	Intermédiaire	Faible	Très faible
Amélioration significative	Excellent	Bien	Bien	Bien	Acceptable
Amélioration	Excellent	Bien	Bien	Acceptable	Problématique
Constant/Maintien	Excellent	Bien	Acceptable	Problématique	Préoccupant
Baisse	Bien	Acceptable	Problématique	Problématique	Préoccupant
Baisse significative	Acceptable	Problématique	Problématique	Préoccupant	Préoccupant

ÉVALUATION DE LA CATÉGORIE

L'évaluation de la catégorie est une moyenne de l'évaluation globale des mesures qui composent la catégorie. Aux fins du calcul, considérons une évaluation globale d'Excellent égale à 2, Bien à 1, Acceptable à 0, Problématique à -1 et Préoccupant à -2. La moyenne simple (la moyenne) de ces valeurs, arrondie au nombre entier le plus proche donne la valeur d'évaluation de la catégorie. Elle est ensuite reconvertie en une couleur à l'aide de la même échelle que ci-dessus (par ex. 2 = Excellent, 1 = Bon, 0 = Acceptable, -1 = Problématique, -2 = Préoccupant).

PREMIER RÉSULTAT : LES ÉLÈVES ALBERTAINS RÉUSSISSENT

Mesure de rendement

Pourcentage global des élèves des 6^e et 9^e années qui ont atteint la norme « Acceptable » aux tests de rendement (résultats globaux de la cohorte)

Pourcentage global des élèves des 6^e et 9^e années qui ont atteint la norme « Excellence » aux tests de rendement (résultats globaux de la cohorte)

Résultats (en pourcentage)					Cible	Évaluation de la mesure			Cibles		
2015	2016	2017	2018	2019	2019	Rendement	Amélioration	Globale	2020	2021	2022
81,3	87,6	81,4	80,2	87,2	81,0	Très élevé	Constant	Excellent	82,0	83,0	84,0
11,0	18,0	13,2	12,6	16,8	14,0	Moyen	Constant	Acceptable	15,0	16,0	17,0

STRATÉGIES

L'équipe de gestion, et/ou les directions et/ou les enseignants s'engageront à :

- Mettre en œuvre les stratégies de l'approche collaborative* pour favoriser l'inclusion, faciliter la différenciation et mettre en œuvre la réponse à l'intervention afin de répondre aux besoins de tous les élèves et leur permettre de mieux réussir- ceci veut également dire niveler vers le haut pour augmenter l'excellence. Cette approche invite les enseignants à tout d'abord célébrer les réussites des élèves;
- Lors de l'analyse locale, continuer à isoler les facteurs qui distinguent les résultats satisfaisants du niveau d'excellence, afin de pouvoir remédier aux pratiques pédagogiques inefficaces, ou qui ne visent que la majorité des élèves.
- Participer aux groupes de travail et à la correction des épreuves provinciales ainsi qu'aux groupes de travail du projet d'examens communs afin de :
 - Permettre de faire le lien entre le programme d'études et des évaluations de qualité supérieure;
 - Améliorer les habiletés de conception d'examens.
- Administrer les examens communs développés par les enseignants francophones de la province (Projet de banque de questions et examens en commun) à tous les niveaux. Ceci permettra d'aligner l'enseignement avec les programmes d'étude et de mettre l'emphase sur des stratégies pertinentes

pour la réussite des élèves, tant au niveau acceptable qu'au niveau de l'excellence. Ces examens devront respecter la pondération prescrite par le conseil scolaire pour calculer la note finale de l'élève pour les matières en question.

- Poursuivre les conversations professionnelles relativement à la recherche portant sur le degré d'impact des diverses stratégies d'enseignement, dans le cadre des réunions du personnel, des directions et des rencontres entre la direction et les enseignants de son école.
- Encourager les rencontres et échanges entre enseignants de différentes écoles du conseil scolaire pour le partage de stratégies gagnantes afin de faire ressortir ce qui distingue des résultats acceptables de l'excellence.
- Encourager les rencontres et échanges entre enseignants des conseils scolaires francophones pour le partage de stratégies gagnantes afin de faire ressortir ce qui distingue des résultats acceptables de l'excellence.
- Continuer à utiliser les divers outils de dépistage disponibles à l'élémentaire pour mieux répondre aux besoins de TOUS les élèves : PRIME, GB+ et participation active au pilotage des tests de l'évaluation de l'apprentissage en 2^e et 3^e année.
- Continuer à bâtir une communauté d'apprentissage en littératie et en santé mentale avec la méthode CAFÉ et les 5 au quotidien :

l'emphase en 2019-2020 est sur l'approche collaborative* développée par Kurtis Hewson avec l'appui d'une conseillère financée par le CPFPP et le Réseau RCSD.

* Approche collaborative, explication : L'approche collaborative est une démarche à l'échelle de l'école pour répondre aux besoins individuels des élèves en se basant sur la recherche pédagogique et l'application pratique. Cette approche propose trois composantes fondamentales de ce cadre d'action : les rencontres d'équipes collaboratives, les évaluations et la pyramide d'interventions. Hewson¹ le décrit comme un processus à « coquille rigide et intérieur souple. » En d'autres termes, le modèle fournit un cadre qui aide chaque école à tracer son propre chemin vers une approche collaborative. Les trois composantes sont nécessaires afin que les écoles puissent fournir un cadre optimal pour la réussite de tous les élèves. (Hewson, 2015)

Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. Les évaluations globales ne peuvent être calculées que si les évaluations d'amélioration et de rendement sont disponibles.
3. Les données pour les tests de rendement sont les moyennes pondérées des résultats relatifs aux normes « Acceptable » et « Excellence ». Ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts (6^e et 9^e années et 9^e C et E), Français (6^e et 9^e années), Mathématiques (6^e et 9^e années et 9^e C et E), Sciences (6^e et 9^e années et 9^e C et E), Études sociales (6^e et 9^e années et 9^e C et E).
4. La participation aux tests de rendement provinciaux a été affectée par les incendies de mai à juin 2016 et de mai à juin 2019. Il faut donc faire preuve de prudence en interprétant les tendances au fil du temps pour la province et pour les autorités scolaires touchées par ces événements.

Mesure de rendement

Pourcentage global des élèves qui ont atteint la norme « Acceptable » aux examens en vue du diplôme (résultats globaux)

Pourcentage global des élèves des 6^e et 9^e années qui ont atteint la norme « Excellence » aux tests de rendement (résultats globaux de la cohorte)

Résultats (en pourcentage)					Cible	Évaluation de la mesure			Cibles		
2015	2016	2017	2018	2019	2019	Rendement	Amélioration	Globale	2020	2021	2022
79,1	76,3	86,0	89,3	87,1	89,0	Élevé	Constant	Bien	90,0	91,0	92,0
9,2	16,7	15,6	29,4	22,2	21,0	Élevé	Constant	Bien	22,0	23,0	24,0

STRATÉGIES

L'équipe de gestion, les directions et les enseignants s'engageront à :

- Mettre en œuvre les stratégies du plan de la reconception du secondaire en créant des relations significatives avec les élèves, en favorisant l'aide individuelle, la différenciation et la réponse à l'intervention. Nos 4 écoles sont présentement dans le projet.

- Mettre en œuvre les stratégies de l'approche collaborative pour faciliter la différenciation et la réponse à l'intervention afin de répondre aux besoins de tous les élèves et leur permettre de mieux réussir- ceci veut également dire niveler vers le haut pour augmenter l'excellence.

PREMIER RÉSULTAT : LES ÉLÈVES ALBERTAINS RÉUSSISSENT. (SUITE)

- Continuer à isoler les facteurs, au niveau local, qui distinguent les résultats satisfaisants du niveau d'excellence, afin de pouvoir remédier aux pratiques pédagogiques inefficaces, ou qui ne visent que la majorité des élèves.
- Participer aux groupes de travail et à la correction des épreuves provinciales ainsi qu'aux groupes de travail du projet d'examens communs afin de :
 - Permettre de faire le lien entre le programme d'études et des évaluations de qualité supérieure;
 - Améliorer les habiletés de conception d'examens.
- Administrer les examens communs développés par les enseignants francophones de la province (Projet de banque de questions et examens en commun) à tous les niveaux. Ceci permettra d'aligner l'enseignement avec les programmes d'étude et de mettre l'emphase sur des stratégies pertinentes pour la réussite des élèves, tant au niveau acceptable qu'au niveau de l'excellence. Ces examens devront respecter la pondération prescrite par le conseil scolaire pour calculer la note finale de l'élève pour les matières en question.
- Poursuivre les conversations professionnelles relativement à la recherche portant sur le degré d'impact des diverses stratégies d'enseignement, dans le cadre des réunions du personnel, des directions et des rencontres entre la direction et les enseignants de son école (Hattie).
- Encourager les rencontres et échanges entre enseignants de différentes écoles du conseil scolaire pour le partage de stratégies gagnantes afin de faire ressortir ce qui distingue des résultats acceptables de l'excellence.
- À encourager les rencontres et échanges entre enseignants des conseils scolaires francophones pour le partage de stratégies gagnantes afin de faire ressortir ce qui distingue des résultats acceptables de l'excellence.
- Continuer à bâtir une communauté d'apprentissage en littératie et en santé mentale: l'emphase en 2019-2020 est sur l'approche collaborative développée par Kurtis Hewson avec l'appui du CPFPP et du Réseau.

Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. Les évaluations globales ne peuvent être calculées que si les évaluations d'amélioration et de rendement sont disponibles.
3. Les données pour les examens en vue du diplôme sont les moyennes des résultats relatifs aux normes « Acceptable » et « Excellence ». Ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts 30-1, English Language Arts 30-2, Français 30-1, Mathématiques 30-1, Mathématiques 30-2, Chimie 30, Physique 30, Biologie 30, Sciences 30, Études sociales 30-1, Études sociales 30-2.
4. Les incendies en mai et juin 2016 et en mai et juin 2019 ont eu une incidence sur la participation aux examens en vue du diplôme. Il faut donc faire preuve de prudence en interprétant les tendances au fil du temps pour la province et pour les autorités scolaires touchées par ces événements.

PREMIER RÉSULTAT : LES ÉLÈVES ALBERTAINS RÉUSSISSENT. (SUITE)

	Résultats (en pourcentage)					Cible	Évaluation de la mesure			Cibles		
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Rendement	Amélioration	Globale	2019	2020	2021
Mesure de rendement												
Taux d'achèvement des études secondaires des élèves dans les trois ans suivant leur entrée en 10^e année	88,2	85,7	93,9	68,5	80,0 ¹	71,0	Élevé	Constant	Bien	81,0	82,0	83,0
Pourcentage des élèves qui ont passé quatre examens ou plus en vue du diplôme dans les trois ans suivant leur entrée en 10^e année	73,9	78,2	87,9	63,8	77,3 ¹	67,0	Très élevé	Constant	Excellent	78,0	79,0	80,0
Taux annuel de décrochage des élèves âgés de 14 à 18 ans	0,5	0,7	2,1	3,9	5,2 ¹	2,0	Moyen	Baisse	Problématique	4,0	3,0	2,0
Taux de transition du secondaire au postsecondaire dans les six ans suivant l'entrée des élèves en 10^e année	90,6	80,0	85,5	68,2	79,4 ¹	71,0	Très élevé	Constant	Excellent	80,0	81,0	82,0
Pourcentage des élèves de la 12^e année qui répondent aux critères d'admissibilité de la bourse d'études Rutherford	n.d.	66,1	71,4	74,7	69,8 ¹	76,0	Élevé	Constant	Bien	70,0	71,0	72,0

Commentaires relatifs aux résultats

Par exemple, des renseignements sur le contexte, des facteurs influant sur le rendement ou des mesures prises par l'autorité scolaire ayant pu motiver une évaluation « Amélioration » ou « Nette amélioration » selon le Pilier de responsabilisation.

¹CFED : Il est à noter que les taux pour cette catégorie incluent les élèves inscrits au Centre francophone d'éducation à distance. Malgré que les 4 écoles secondaires aient bien réussi dans ces catégories, les statistiques faibles du CFED font en sorte que le résultat global pour le CSCE en est affecté à la baisse. Il est ainsi plus difficile d'intervenir auprès de ces élèves car soit ils appartiennent à un autre Conseil ou une autre province ou ils sont des élèves adultes indépendants.

COMPARAISONS DES RÉSULTATS AVEC ET SANS CFED :

	AVEC	SANS
TAUX D'ACHÈVEMENT :	80,0	90,9
TAUX DE DÉCROCHAGE :	5,2	0,0
RUTHERFORD :	69,8	91,7
4 EXAMENS :	77,3	78,4
TAUX DE TRANSITION :	79,4	82,4

STRATÉGIES

Les autorités scolaires doivent élaborer, et inclure dans le plan, au moins une stratégie par résultat pour répondre aux évaluations du Pilier de responsabilisation.

TAUX D'ACHÈVEMENT, DÉCROCHAGE, 4 EXAMENS, TRANSITION PS ET ADMISSIBILITÉ RUTHERFORD1

- Le conseil scolaire mettra en œuvre les stratégies du plan de la reconception du secondaire en créant des relations significatives avec les élèves, en favorisant l'aide individuelle, la différenciation et la réponse à l'intervention (horaire et échéancier flexibles).

- Le conseil scolaire continuera à promouvoir et à faciliter la réalisation des activités de formation périscolaires auprès des élèves (ex. stages de leadership FJA, activités avec le CDM, excursion hivernale à Jasper, festival de théâtre, etc.) et parascolaires traditionnels (ex. sports).

- Le conseil scolaire s'assurera que les élèves participeront aux foires d'emploi, journée de carrières et visites d'institutions post secondaires, incluant collèges professionnels ET de vocations.

- Le conseil scolaire maintiendra le poste de conseiller en orientation et à l'engagement des élèves pour appuyer, avec les équipes école, les besoins d'orientation de nos élèves du secondaire et les sensibiliser et encourager de poursuivre un rendement digne des bourses Rutherford. Ce conseiller s'occupera en plus de la coordination centrale de l'éducation hors campus (RAP, formation par stages, crédits à double reconnaissance, Green Certificate) pour l'année scolaire 2019-2020. De plus, chaque école a dédié du temps d'orientation/consultation, à la tâche d'un enseignant ou direction à raison d'au moins 2 périodes par semaine dans le but d'appuyer sur place et de façon ponctuelle les élèves pour l'orientation. Ceci est en plus des visites du conseiller.

- Le conseil scolaire a également désigné une personne ressource au bien-être des élèves par école, à raison de quelques périodes par semaine, pour 2019-2020, grâce à une collaboration avec Réseau RCSD. Cette personne ressource sera présente pour l'appui affectif, social et académique auprès de nos jeunes ayant des besoins dans ces domaines et ainsi réduire l'anxiété, les échecs ou

le décrochage. Elle est également la ressource qui appuie pour le dépistage à savoir vers quel organisme de santé physique ou mentale (disponible dans la communauté) diriger la famille et l'élève.

- Grâce à l'octroi en inclusion du Réseau RCSD, le conseil scolaire a accès aux services d'une psychologue à 0,5 ÉTP. Le mandat prioritaire de la psychologue est de se joindre aux équipes collaboratives pour l'appui quant aux interventions et stratégies universelles et ciblées. Dans quelques cas, elle peut aussi appuyer pour les besoins spécialisés médicaux ou comportementales. Elle vient également appuyer la personne ressource pour le dépistage en santé mentale.

- Les 3 personnes ressources (orientation et engagement, santé mentale et psychologie) se joindront aux équipes collaboratives des écoles pour participer pleinement à la conversation pour la réussite de tous les élèves (en référence au modèle de l'approche collaborative, stratégie universelle des écoles du Centre-Est).

- L'équipe du CFED s'engage à :

- S'assurer auprès du ministère que le pourcentage du taux de décrochage du CFED n'inclut les élèves hors-province (ententes) ni des élèves déjà inscrits à une école francophone.
- À gérer les données d'inscription afin de supprimer les cours inscrits par erreur et ce avant le « turn-over » de Maplewood et PASI (31 juillet de l'année en cours);
- À vérifier bimensuellement, les progrès de ses élèves dans les cours pour lesquels ils sont inscrits;
- Encourager la communication enseignant-élève en facilitant les possibilités d'accès sur le site Web et exiger une première rencontre au départ;
- Faire un suivi ponctuel aux 2 mois pour les élèves qui n'ont pas, ou très peu, accompli dans le cours;
- Faire une mise à jour pour certains cours afin de les rendre plus interactifs et motivants pour les élèves suite à une prise de conscience qu'ils sont trop littéraires et ne répondent pas nécessairement aux besoins de tous les élèves.

Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. Les évaluations globales ne peuvent être calculées que si les évaluations d'amélioration et de rendement sont disponibles.
3. Le taux de participation aux examens en vue du diplôme, le taux d'achèvement des études secondaires et le taux de transition du secondaire au postsecondaire sont calculés à partir d'une cohorte d'élèves de 10^e année qui sont suivis pendant quelques années.
4. Les données pour les examens en vue du diplôme sont les moyennes des résultats relatifs aux normes « Acceptable » et « Excellence ». Ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts 30-1, English Language Arts 30-2, Français 30-1, Mathématiques 30-1, Mathématiques 30-2, Chimie 30, Physique 30, Biologie 30, Sciences 30, Études sociales 30-1, Études sociales 30-2.
5. Il faut faire preuve de prudence lors de l'interprétation des évaluations et des résultats sur plusieurs années pour Mathématiques 30-1/30-2, car le processus de comparaison n'était pas en vigueur avant l'année scolaire 2016-2017. Alberta Education ne fournit pas de renseignements sur les tendances avant d'avoir obtenu des données de comparaison sur cinq ans pour les examens.
6. Les incendies en mai et juin 2016 et en mai et juin 2019 ont eu une incidence sur la participation aux examens en vue du diplôme. Il faut donc faire preuve de prudence en interprétant les tendances au fil du temps pour la province et pour les autorités scolaires touchées par ces événements.
7. La pondération des notes attribuées par l'école pour les cours ayant un examen en vue du diplôme est passée de 50 % à 70 % pendant l'année scolaire 2015-2016. Il faut donc faire preuve de prudence lors de l'interprétation des tendances sur plusieurs années.
8. À cause de ce passage des systèmes de source de données précédents au Provincial Approach to Student Information (PASI), les résultats historiques en matière de taux d'admissibilité aux bourses Rutherford ne sont pas disponibles.
9. Les taux d'achèvement au secondaire (trois ans) et de participation aux examens en vue du diplôme obtenus en 2016 ont été ajustés pour refléter la correction effectuée à l'endroit de la cohorte de 10^e année.



Mesure de rendement	Résultats (en pourcentage)					Cible	Évaluation de la mesure			Cibles		
	2015	2016	2017	2018	2019	2019	Rendement	Amélioration	Globale	2020	2021	2022
Pourcentage des élèves, des enseignants et des parents estimant que les élèves font preuve des caractéristiques des citoyens engagés	86,6	90,1	91,2	93,5	91,0	92,0	Très élevé	Constant	Excellent	92,0	93,0	94,0

STRATÉGIES

- Le conseil scolaire continuera à promouvoir et à faciliter la réalisation des activités de formation périscolaires auprès des élèves (ex. stages de leadership FJA, activités avec le CDM, excursion hivernale à Jasper, festival de théâtre, etc.) et parascolaires traditionnels (ex. sports).
- Le conseil scolaire continuera d'organiser des retraites spirituelles pour les jeunes du secondaire avec la collaboration du CEFFA.
- Les écoles du Conseil continueront d'organiser des célébrations et des messes aux points forts du calendrier liturgique en collaboration avec la paroisse locale. En plus de ces événements fixés dans le temps, chaque école encourage le bénévolat ainsi que les activités sans but lucratif visant à appuyer une œuvre charitable (ex. collecte de nourriture à l'action de Grâce).
- Le conseil scolaire s'assurera que les élèves participeront aux foires d'emploi, journée de carrières et visites d'institutions post secondaires, incluant collèges professionnels ET de vocations.
- Les 3 personnes ressources (orientation et engagement, santé mentale et psychologie) se joindront aux équipes collaboratives des écoles pour participer pleinement à la planification d'activités d'engagement dans le but d'amener les élèves à s'investir pleinement en tant que futur citoyen dans leur communauté et paroisse.
- Chaque école du Conseil organisera localement, pour divers niveaux, des excursions sensibilisant les élèves à différents aspects de leur région, province et pays (ex. Drumheller, caserne de pompiers, ville de Québec, musée, législature, usine, excursion hivernale et printanière à Jasper-volet environnement et survie).

Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. De 2014 à 2017, le nombre d'élèves ayant répondu à l'aide de l'outil NotreÉCOLE/Entendez-moi (Tell THEM From ME) a influé sur le taux de participation au sondage.

DEUXIÈME RÉSULTAT : LES ÉLÈVES DES PREMIÈRES NATIONS, MÉTIS ET INUITS EN ALBERTA RÉUSSISSENT.

Mesure de rendement	Résultats (en pourcentage)					Cible	Évaluation de la mesure			Cibles		
	2015	2016	2017	2018	2019		2019	Rendement	Amélioration	Global	2020	2021
Pourcentage global des élèves déclarés des 6 ^e et 9 ^e années qui ont atteint la <u>norme « Acceptable »</u> aux tests de rendement (résultats globaux de la cohorte)	n.d.	*	n.d.	*	65,0		Très faible	n.d.	n.d.	70,0	71,0	72,0
Pourcentage global des élèves déclarés des 6 ^e et 9 ^e années qui ont atteint la <u>norme « Excellence »</u> aux tests de rendement (résultats globaux de la cohorte)	n.d.	*	n.d.	*	2,5		Très faible	n.d.	n.d.	3,0	4,0	5,0
Pourcentage global des élèves déclarés qui ont atteint la <u>norme « Acceptable »</u> aux examens en vue du diplôme (résultats globaux)	n.d.	*	n.d.	n.d.	*		*	*	*			
Pourcentage global des élèves déclarés qui ont atteint la <u>norme « Excellence »</u> aux examens en vue du diplôme (résultats globaux)	n.d.	*	n.d.	n.d.	*		*	*	*			

Commentaires relatifs aux résultats :

Nombre d'élèves auto-déclarés Premières Nations, Métis et Inuit par niveau par école;
Moins de 6 par école donc seul le résultat pour le Conseil est disponible pour 6e et 9e année combinés.

École	6 ^e année	9 ^e année
CFED	0	1
Beauséjour	2	2
Beaux-Lacs	1	0
Sommet	0	1
Ste-Catherine	1	0
Voyageur	1	0
Total	5	4

STRATÉGIES

- L'équipe des directions a participé au printemps 2019, à une retraite à Blue Quills incluant un volet spirituel, historique et de partage avec un aîné et des éducateurs du collège.

- Les enseignants continueront à s'assurer que les élèves maîtrisent les résultats d'apprentissage des programmes d'études de la 2^e à la 12^e années qui portent sur les contributions et les réalités des Premières nations, métis et Inuit.

STRATÉGIES

- Aussi, les directions d'école devront inclure cette stratégie dans leur plan triennal et en tenir compte lors de la révision des plans long terme des enseignants et dans le cadre de la supervision et l'évaluation des enseignants.
- Les écoles offriront, bi-annuellement, au moins un atelier sensibilisant les élèves et le personnel aux Premières nations, métis et Inuit.
- Les enseignants suivront une formation offerte par le Consortium portant sur Premières nations, métis et Inuit.
- Les enseignants démontreront dans leur enseignement et routine une attitude et une approche d'accueil de la diversité et des différences entre les apprenants et favoriseront l'égalité des chances pour tous les apprenants de leur salle de classe (incluant les Premières nations, métis et Inuit). Ceci se fera de façon concrète avec des activités inclusives reconnaissant et célébrant la diversité dans la salle de classe, l'école, la communauté, l'Alberta et le Canada (ex. organiser un échange en début d'année avec des élèves d'une école avec une communauté autochtone ou métis avoisinante).

Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. Les évaluations globales ne peuvent être calculées que si les évaluations d'amélioration et de rendement sont disponibles.
3. Les données pour les tests de rendement sont les moyennes pondérées des résultats relatifs aux normes « Acceptable » et « Excellence ». Ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts (6^e et 9^e années et 9^e C et E), Français (6^e et 9^e années), Mathématiques (6^e et 9^e années et 9^e C et E), Sciences (6^e et 9^e années et 9^e C et E), Études sociales (6^e et 9^e années et 9^e C et E).
4. La participation aux tests de rendement provinciaux a été affectée par les incendies de mai à juin 2016 et de mai à juin 2019. Il faut donc faire preuve de prudence en interprétant les tendances au fil du temps pour la province et pour les autorités scolaires touchées par ces événements.
5. Les données pour les examens en vue du diplôme sont les moyennes des résultats relatifs aux normes « Acceptable » et « Excellence ». Ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves qui passent l'examen en vue du diplôme des cours suivants : English Language Arts 30-1, English Language Arts 30-2, Français 30-1, Mathématiques 30-1, Mathématiques 30-2, Chimie 30, Physique 30, Biologie 30, Sciences 30, Études sociales 30-1, Études sociales 30-2.
6. Il faut faire preuve de prudence lors de l'interprétation des évaluations et des résultats sur plusieurs années pour Mathématiques 30-1/30-2, car le processus de comparaison n'était pas en vigueur avant l'année scolaire 2016-2017. Alberta Education ne fournit pas de renseignements sur les tendances avant d'avoir obtenu des données de comparaison sur cinq ans pour les examens.
7. Les incendies en mai et juin 2016 et en mai et juin 2019 ont eu une incidence sur la participation aux examens en vue du diplôme. Il faut donc faire preuve de prudence en interprétant les tendances au fil du temps pour la province et pour les autorités scolaires touchées par ces événements.
8. La pondération des notes attribuées par l'école pour les cours ayant un examen en vue du diplôme est passée de 50 % à 70 % pendant l'année scolaire 2015-2016. Il faut donc faire preuve de prudence lors de l'interprétation des tendances sur plusieurs années.

Mesure de rendement	Résultats (en pourcentage)					Cible	Évaluation de la mesure			Cibles		
	2014	2015	2016	2017	2018		2018	Rendement	Amélioration	Global	2019	2020
Taux d'achèvement des études secondaires des élèves déclarés <u>dans les trois ans</u> suivant leur entrée en 10 ^e année	n.d.	n.d.	*	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.	n.d.			
Pourcentage des élèves déclarés qui ont passé quatre examens en vue du diplôme ou plus dans les trois ans suivant leur entrée en 10 ^e année	n.d.	n.d.	*	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.	n.d.			
Taux annuel de décrochage des élèves déclarés âgés de 14 à 18 ans	*	*	*	*	*		*	*	*			
Taux de transition du secondaire au postsecondaire dans les six ans suivant l'entrée des élèves déclarés en 10 ^e année	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		n.d.	n.d.	n.d.			
Pourcentage des élèves déclarés de la 12 ^e année qui répondent aux critères d'admissibilité de la bourse d'études Rutherford.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	*		*	*	*			

Remarques :

- Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
- Les évaluations globales ne peuvent être calculées que si les évaluations d'amélioration et de rendement sont disponibles.
- Le taux de participation aux examens en vue du diplôme, le taux d'achèvement des études secondaires et le taux de transition du secondaire au postsecondaire sont calculés à partir d'une cohorte d'élèves de 10^e année qui sont suivis pendant quelques années.
- La pondération des notes attribuées par l'école pour les cours ayant un examen en vue du diplôme est passée de 50 % à 70 % pendant l'année scolaire 2015-2016. Il faut donc faire preuve de prudence lors de l'interprétation des tendances sur plusieurs années.
- À cause de ce passage des systèmes de source de données précédents au Provincial Approach to Student Information (PASI), les résultats historiques en matière de taux d'admissibilité aux bourses Rutherford ne sont pas disponibles.
- Les données démographiques sur les élèves, utilisées lors du calcul des mesures de rendement des élèves et des résultats des tests de rendement provinciaux, ont été mises à jour en octobre 2016. Cette mise à jour a eu un effet sur les résultats des années antérieures, calculés en fonction de l'inscription scolaire (p. ex. le pourcentage d'élèves déclarés des Premières nations, métis et inuits), des codes d'adaptation scolaire (p. ex. les élèves ayant des troubles d'apprentissage) et des codes pour les programmes de subvention (p. ex. le nombre d'élèves suivant un programme d'anglais langue seconde).
- Les taux d'achèvement au secondaire (trois ans) et de participation aux examens en vue du diplôme obtenus en 2016 ont été ajustés pour refléter la correction effectuée à l'endroit de la cohorte de 10^e année.

TROISIÈME RÉSULTAT : L'ALBERTA A D'EXCELLENTS ENSEIGNANTS, LEADEURS SCOLAIRES ET DIRECTIONS GÉNÉRALES.

Mesure de rendement	Résultats (en pourcentage)					Cible	Évaluation de la mesure			Cibles		
	2015	2016	2017	2018	2019	2019	Rendement	Amélioration	Globale	2020	2021	2022
Pourcentage des élèves, des enseignants et des parents satisfaits de la possibilité offerte aux élèves d'accéder à un vaste choix de cours, y compris les beaux-arts, les carrières, la santé, l'éducation physique et la technologie	81,9	82,2	84,1	84,4	84,1	85,0	Très élevé	Constant	Excellent	85,0	86,0	87,0

Commentaires relatifs aux résultats

Il est intéressant de voir que les résultats des 4 écoles diffèrent pour les différentes cohortes et catégories et ce, malgré que la programmation soient similaires. Ainsi, il sera prioritaire de voir si le niveau de satisfaction est en lien avec le fait que les questions ne soient pas assez claires ou précises (ex. apprentissage d'une 2e langue) ou si le jugement est plutôt orienté vers un autre aspect que la matière même. Encore une fois, la réponse « je ne sais pas » est utilisée à plusieurs reprises.

STRATÉGIES

- Lors de l'embauche de nouveaux enseignants, leurs compétences dans les domaines reliés aux arts visuels, le théâtre, la musique et l'informatique sont pris en considération.
- Les 4 écoles de la prématernelle à la 12^e année offriront un programme de fondements carrières et technologies en 4^e, 5^e, 6^e année.
- Le conseil scolaire continue le déploiement de portable pour tous ses élèves du secondaire. Les enseignants du secondaire utilisent divers outils/ stratégies pour l'atteinte des résultats d'apprentissage tel Google Classroom, Remind, Notebook, classe inversée...
- Le conseil scolaire a équipé tout l'élémentaire de 2 charriots de portables, d'un mini-laboratoire de Mac ainsi que de 2 charriots de iPads. Cet éventail d'outils vient appuyer l'apprentissage des jeunes à l'élémentaire grâce à la production multi médias en recherche, en littérature et en sciences.
- Le conseil scolaire profitera de la disponibilité d'un conseiller en techno pédagogie du Consortium pour un arrimage souple de l'utilisation de toute technologie utilisée pour l'apprentissage et la réussite des élèves.
- Le conseil scolaire met à la disposition des écoles un appui ponctuel en technologie par le biais du conseiller en orientation et à l'engagement des élèves.
- Suite à la visite sur le terrain de Thierry Karsenti en mai et septembre 2017 et son appui en 2017-2018, il fut constaté que la technologie est exploitée et utilisée de façons différentes dans les 4 écoles. Le partage de pratiques innovatrices et la création d'un plan commun pourrait maximiser encore plus l'utilisation de la technologie dans un environnement riche en apprentissage. Ce plan contiendra des stratégies pour le « coding ». Sa révision est prévue pour 2020-2021.
- Chaque direction participera à une analyse approfondie des résultats au pilier pour cette section et ressortir les faiblesses. Des stratégies seront développées localement (tel l'explication impartiale aux élèves de chacune des questions du pilier, expliquer l'impact du « je ne sais pas », promouvoir la programmation locale, etc).

- Une campagne d'encouragement de participation au pilier sera amorcée bien avant la période d'administration.

Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. De 2014 à 2017, le nombre d'élèves ayant répondu à l'aide de l'outil NotreÉCOLE/Entendez-moi (Tell THEM From ME) a influé sur le taux de participation au sondage.



QUATRIÈME RÉSULTAT : LE SYSTÈME D'ÉDUCATION ALBERTAIN M À 12 EST BIEN GOUVERNÉ ET BIEN GÉRÉ.

Performance Measure	Results (in percentages)					Target	Evaluation			Targets		
	2015	2016	2017	2018	2019		2019	Achievement	Improvement	Overall	2020	2021
Pourcentage des enseignants, des parents et des élèves qui sont d'accord que l'école offre un milieu sécuritaire aux élèves, qu'ils y apprennent l'importance d'être bienveillants et respectueux envers les autres, et qu'ils y sont traités en toute justice	90,6	91,6	93,7	95,4	94,4	94,0	Très élevé	Constant	Excellent	95,0	96,0	97,0
Pourcentage des élèves, des enseignants et des parents satisfaits de la qualité générale de l'éducation de base.	88,9	90,6	89,2	90,8	90,9	92,0	Très élevé	Constant	Excellent	91,0	92,0	93,0
Pourcentage des enseignants et des parents estimant qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront, après le secondaire, de réussir sur le marché du travail	88,4	90,1	86,9	92,3	86,8	92,0	Très élevé	Constant	Excellent	87,0	88,0	89,0
Pourcentage des enseignants et des parents satisfaits de la participation des parents aux décisions prises au sujet de leurs enfants	82,6	83,8	85,4	86,3	80,8	88,0	Élevé	Constant	Bien	81,0	82,0	83,0
Pourcentage des élèves, des enseignants et des parents indiquant que leur école et les écoles de leur autorité scolaire se sont améliorées ou n'ont pas changé au cours des trois dernières années	81,1	84,7	87,1	86,2	87,1	88,0	Très élevé	Constant	Excellent	88,0	89,0	90,0

Commentaires relatifs aux résultats

Par exemple, des renseignements sur le contexte, des facteurs influant sur le rendement ou des mesures prises par l'autorité scolaire ayant pu motiver une évaluation « Amélioration » ou « Nette amélioration » selon le Pilier de responsabilisation.

QUATRIÈME RÉSULTAT : LE SYSTÈME D'ÉDUCATION ALBERTAIN M À 12 EST BIEN GOUVERNÉ ET BIEN GÉRÉ.

STRATÉGIES

Stratégies universelles:

Un appui ponctuel de mentorat et de résolution de problèmes est offert à chacune des directions par le biais de la position d'une direction générale adjointe aux services pédagogiques. Cet accompagnement quasi quotidien permet d'assurer la réussite de tous les élèves en assurant un leadership de qualité selon la nouvelle norme et selon le guide de l'éducation. Les sujets couverts par cet accompagnement sont : l'évaluation des enseignants, le perfectionnement, l'inclusion, la petite enfance, la pédagogie, les

programmes d'études, l'évaluation des élèves, la reconception du secondaire, l'orientation, etc.

Il est à noter aussi que le CSCE favorise une dotation de personnel certifié plus qu'adéquate dans les écoles afin de garder un ratio faible enseignant/ élèves sur le terrain, là où les interventions comptent le plus pour la sécurité, le bien-être et la réussite à tous les niveaux pour tous les enfants et élèves (voir tableau comparatif 2019-2020).

Ratio enseignant- élèves CSCE, 2019-2020

École	Total enseignant	Total mat à 12	Ratio enseignant/ élève
Beauséjour	12	122	10,17
Beaux-Lacs	17	219	12,89
Sommet	16	155	9,69
Ste-Catherine	5	38	7,6
Voyageur	20	268	13,4
Conseil	70	802	11,46

MILIEU SÉCURITAIRE ET INCLUSIF:

- La dotation en bien-être viendra appuyer les enseignants en santé mentale et gestion des conflits avec des interventions universelles, ciblées et individuelles. Cette personne pourra enseigner des stratégies de gestion des émotions (autorégulation), de résolution de conflits et de gestion du stress.

- Le conseil scolaire poursuit le développement d'un plan précis pour le domaine de la santé et la sécurité. Ce plan sera composé d'éléments qui relèvent des édifices et de l'infrastructure ou d'éléments touchant à la formation des employés.

- Le conseil scolaire maintiendra le poste d'une deuxième personne pour l'entretien des édifices.

- Des soirées informatives sur la citoyenneté seront organisées pour les parents de chaque communauté pour la sensibilisation à une utilisation appropriée et sécuritaire de la technologie.

- Favoriser les pratiques gagnantes en matière de communication écrite, pour les parents non parlant français de couples exogames qui désirent appuyer l'école francophone et le cheminement de leurs enfants en français. Le maintien d'un ratio élève-enseignant faible.

- Recueillir et faire connaître les pratiques gagnantes dans les écoles du Centre-Est pour impliquer davantage les parents (par ex: le mécanisme de la

VOIX (comité fonctionnant en anglais) utilisé dans une des écoles pour permettre aux parents non parlant français d'alimenter le conseil d'école et aussi d'être informés des décisions).

STRATÉGIES POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

- Le Centre-Est vise l'inclusion de tous ses élèves en salle de classe. Dans le but d'appuyer les enseignants et les aides pédagogiques pour la mise en œuvre de stratégies inclusives, des services contractuels sont fournis aux écoles en ergothérapie, en orthophonie et en santé mentale. Les spécialistes (du Réseau, de Alberta Health Services, Mental Health, Health First et au privé) travaillent directement avec les élèves dans les salles de classe ou en petits groupes et avec le personnel pour renforcer la capacité. La consultation et la collaboration prennent priorité sur l'évaluation.

- Les 5 écoles du Centre-Est mettent en œuvre les principes de l'approche collaborative avec l'appui du Réseau RCSD et du Consortium. L'équipe collaborative étendue du Conseil s'insère dans les classes afin d'appuyer l'enseignant à répondre aux besoins de tous les élèves pour la réussite. Ainsi, un appui en bien-être, une orthophoniste, une psychologue et des ergothérapeutes appuient les enseignants en participant à l'élaboration des plans d'appui à l'apprentissage et en modelant des interventions directement dans la salle de classe. Un lien est également fait avec les autres intervenants du gouvernement ou au privé.

- Dans la mise en œuvre de l'approche collaborative, les enseignants démontreront dans leur enseignement et routine une attitude et une approche d'accueil de la diversité et des différences entre les apprenants et favoriseront l'égalité des chances pour tous les apprenants de leur salle de classe (incluant tous les élèves). Ceci se fera de façon concrète avec des activités inclusives reconnaissant et célébrant la diversité dans la salle de classe, l'école, la communauté, l'Alberta et le Canada.

- Des formations en lien avec l'approche collaborative, l'inclusion, la réponse à l'intervention, la francisation, la différenciation, la littératie et numératie sont offerts tout au long de l'année pour parfaire les habiletés des enseignants dans ces domaines : outils PRIME (math), GB+ (lecture), orthophonie (lecture et écriture), méthode CAFÉ et 5 au quotidien (lecture et écriture), mathématiques, intégration de la technologie etc, et ce, par le biais de l'appui régulier du Consortium et du Réseau pour tous les enseignants.

- Le conseil continue à mettre l'emphase sur l'enseignement efficace se basant sur la recherche de John Hattie pour les 5 écoles afin de continuer la présentation d'éléments importants de la méta-analyse des recherches sur l'impact de différentes stratégies en éducation. Des journées CAP ont été mises au calendrier afin de continuer les conversations et l'élaboration de stratégies d'enseignement efficace et de réponse à l'intervention afin d'assurer la réussite de tous les élèves. Par la suite, les équipes-écoles ont des conversations au sujet de ce qui a le plus d'impact sur l'apprentissage et la réussite. Entre autres, l'emphase est mise sur la collaboration, la rétroaction efficace, l'autoévaluation, les relations enseignants-élèves. Ces conversations encouragent les enseignants à maintenir, développer, modifier ou mettre en œuvre des stratégies gagnantes dans leur salle de classe.

- Toutes les écoles du Centre-Est administrent les examens communs disponibles développés par les enseignants francophones de la province- projet de la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta- à la fin janvier et/ou fin juin et ce, en 4^e, 5^e, 7^e, 8^e, 10^e et 11^e année. Ceci permet d'enligner l'enseignement avec les programmes d'étude de la province et de garder l'emphase sur des stratégies pertinentes pour la réussite des élèves.

QUALITÉ DE BASE DE L'ÉDUCATION :

- Les écoles prématernelle à la 12^e ont utilisé les services de formation des conseils d'école dans le but de créer des occasions plus authentiques de participation aux décisions de leur école.
- Encourager l'offre d'occasions de rencontres pour les parents non parlant français de couples exogames qui désirent appuyer l'école francophone et le cheminement de leurs enfants en français.
- Recueillir et faire connaître les pratiques gagnantes dans les écoles du Centre-Est pour impliquer davantage les parents (par ex: le mécanisme de la VOIX (comité fonctionnant en anglais) utilisé dans une des écoles pour permettre aux parents non parlant français d'alimenter le conseil d'école et aussi d'être informés des décisions).
- Favoriser davantage la mise en place de moyens pour alimenter les partenariats entre le scolaire et la communauté francophone du milieu (organismes communautaires). L'école dans la communauté et la communauté dans l'école.
- La personne en bien-être viendra appuyer les enseignants en santé mentale et gestion des conflits avec des interventions universelles, ciblées et individuelles. Elle pourra enseigner des stratégies de gestion des émotions (autorégulation), de résolution de conflits et de gestion du stress.
- Le conseil scolaire poursuit le développement d'un plan précis pour le domaine de la santé et la sécurité. Ce plan sera composé d'éléments qui relèvent des édifices et de l'infrastructure ou d'éléments touchant à la formation des employés.
- Le conseil scolaire a embauché une deuxième personne pour l'entretien des édifices.
- Favoriser les pratiques gagnantes en matière de communication écrite, pour les parents non parlant français de couples exogames qui désirent appuyer l'école francophone et le cheminement de leurs enfants en français.

MARCHÉ DU TRAVAIL :

- Le conseil scolaire continuera à promouvoir et à faciliter la réalisation des activités de formation périscolaires auprès des élèves (ex. stages de leadership FJA, activités avec le CDM, excursion hivernale à Jasper, festival de théâtre, etc.) et parascolaires traditionnels (ex. sports).
- Le conseil scolaire s'assurera que les élèves participeront aux foires d'emploi, journée de carrières et visites d'institutions post secondaires, incluant collèges professionnels ET de vocations.
- Le conseil scolaire maintiendra le poste de conseiller en orientation et à l'engagement des élèves pour appuyer, avec les équipes école, les besoins d'orientation de nos élèves du secondaire et les sensibiliser et encourager de poursuivre un rendement digne des bourses Rutherford. Ce conseiller s'occupera en plus de la coordination centrale de l'éducation hors campus (RAP, formation par stages, Green Certificate) pour l'année scolaire 2019-2020. Ceci engendra des relations plus solides entre le responsable et les élèves.
- Le conseil scolaire a désigné, en 2019-2020, une personne par école en bien-être grâce à une collaboration avec Réseau RCSD. Cette personne sera présente pour l'appui affectif, social et académique auprès de nos jeunes ayant des besoins dans ces domaines et ainsi réduire l'anxiété, les échecs ou le décrochage. Elle appuie aussi au dépistage et au déploiement vers des services plus spécialisés lorsque la situation d'un élève s'aggrave.
- Grâce à l'octroi en inclusion du Réseau RCSD, le conseil scolaire a accès aux services d'une psychologue à 0,5 ÉTP. Le mandat prioritaire de la psychologue est de se joindre aux équipes collaboratives pour l'appui quant aux interventions et stratégies universelles et ciblées. Dans quelques cas, elle peut aussi appuyer pour les besoins spécialisés médicaux, comportementales ou en santé mentale.
- Le conseiller en orientation et engagement, la personne désignée au bien-être et la psychologue se joindront aux équipes collaboratives des écoles pour participer pleinement à la conversation pour la réussite de tous les élèves.



Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. De 2014 à 2017, le nombre d'élèves ayant répondu à l'aide de l'outil NotreÉCOLE/Entendez-moi (Tell THEM From ME) a influé sur le taux de participation au sondage.

LES DÉFIS FUTURS À RELEVER

- Accueil et accompagnement des parents qui ne parlent pas français ;
- Développement de l'identité de l'élève qui va au-delà de celui de l'affiliation à la culture dominante anglophone (identité francophone, identité multiples)
- L'intégration du nouveau personnel, surtout ceux et celles provenant de milieu majoritaire;
- Participation des parents aux divers processus décisionnels;
- Programmation scolaire au secondaire (ex. choix de cours, accès aux programmes de crédits à double reconnaissance);
- Francisation (apprentissage du français);
- Valorisation du français dans l'école, dans les familles et dans la communauté;
- Équivalence en matière d'éducation à distance en passant par un financement stable et prévisible pour le Centre Francophone d'Éducation à Distance.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Pour de plus amples renseignements :
Isabelle Poulin, Trésorière
(780) 645-3888/ ipoulin@centreest.ca

Politiques et exigences à l'intention des conseils scolaires – Planification et rapports sur les résultats.
<https://education.alberta.ca/financial-statements/school-jurisdictions/>
États financiers vérifiés 2018-2019

Sommaire financier 2018-2019

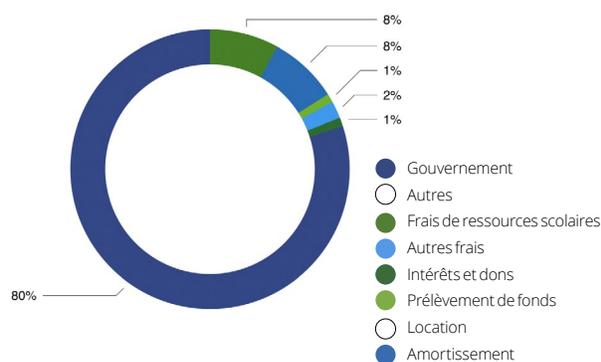
Revenus

Gouvernement albertain et fédérale	16 184 756 \$
Autres conseils scolaires	18 960 \$
Frais de ressources scolaires	192 622 \$
Autres frais et services	502 091 \$
Revenus d'intérêts, partenariats et dons	71 261 \$
Prélèvement de fonds	223 836 \$
Location	21 553 \$
	17 215 079 \$

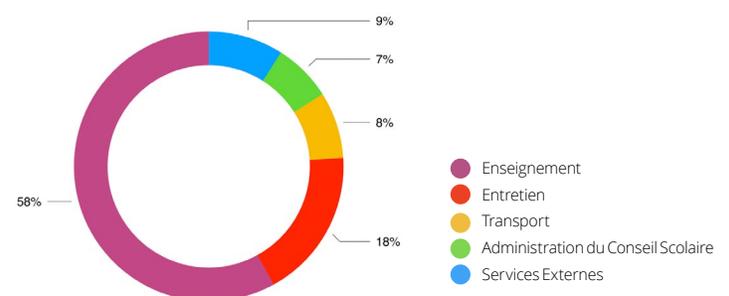
Dépenses

Enseignement	10 097 118 \$
Entretien	3 135 558 \$
Transport	1 390 932 \$
Administration du conseil scolaire	1 147 580 \$
Services externes	1 615 881 \$
	17 387 070 \$

Revenus 2018-2019



Dépenses 2018-2019



SOMMAIRE DU BUDGET

[Lien, budget 2019-2020](#)

Sommaire du budget 2019-2020

Inscriptions

Prématernelle et maternelle	168
1 ^{er} à 12 ^e année	618
	786

Revenus

Gouvernement albertain et fédérale	16 364 733 \$
Autres conseils scolaires	112 460 \$
Frais de ressources scolaires	192 622 \$
Autres frais et services	481 907 \$
Revenus d'intérêts, partenariats et dons	18 383 \$
Prélèvement de fonds	223 836 \$
Location	24 553 \$
Gain sur disposition d'actifs	- \$
Amortissement	1 553 385 \$
	17 418 494 \$

Dépenses

Enseignement	10 732 095 \$
Entretien	2 976 201 \$
Transport	1 524 962 \$
Administration du conseil scolaire	848 448 \$
Services externes	1 425 682 \$
	17 507 388 \$

Le Conseil prévoit un déficit de l'ordre de 88 895 \$ pour l'année financière 2019-2020.

Fait saillants

Au 30 septembre 2019, 786 élèves (2018 : 794) étaient inscrits au conseil scolaire ce qui démontre une stabilité.

De ce nombre, 86 (2018 : 103) étaient inscrits à la prématernelle.

[Sommaire des plans d'installations et d'immobilisations](#)

PARTICIPATION DES PARENTS

- Dans les cinq communautés ayant des écoles traditionnelles, les conseils d'école sont bien établis et assurent la représentativité des parents de leur milieu. À chaque année, les conseils d'école participent au processus d'élaboration du plan des écoles.
- Certains des conseils d'école ont suivi la formation offerte par la FPFA, facilitant ainsi le travail et le rôle des conseils d'école, en tant qu'instance représentant la voix des parents. Ces formations s'offrent sur une rotation en fonction du besoin et de la disponibilité de la ressource.
- L'implication authentique des conseils d'école dans les processus décisionnels et de consultation est un processus continu.
- Le processus sera entamé de nouveau au cours de l'année scolaire 2019-2020, suite au travail des conseillers au niveau de la gouvernance, de l'évaluation en fonction des résultats et de la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation.

DATE LIMITE ET COMMUNICATION

- Le rapport des résultats annuels en éducation et le plan triennal sont combinés dans un seul document. Ce document a été élaboré conformément aux exigences énoncées dans la déclaration de responsabilités. De même, en ce qui a trait aux exigences pour les directions d'école, ces dernières ont été informées des attentes provinciales, y compris l'exigence que les résultats scolaires et l'interprétation des piliers de responsabilisation soient communiqués aux conseils d'école. Les directions d'école ont fait part de la nature de l'implication de leur conseil d'école respectif dans l'élaboration du rapport annuel. De plus, une démarche de planification stratégique incluant des consultations auprès de la communauté scolaire et une validation auprès des conseils d'école en '14-'15 a permis de faire ressortir les priorités stratégiques pour les prochaines années. Le processus sera entamé de nouveau au cours de l'année scolaire '19-'20, suite au travail des conseillers au niveau de la gouvernance et l'évaluation en fonction des résultats.
- Le rapport des résultats annuels en éducation et le plan triennal ont été adoptés à la rencontre extraordinaire du 20 décembre 2019 du Conseil scolaire Centre-Est.

PROTECTION DES DÉNONCIATEURS

Le Conseil scolaire Centre-Est n'a reçu aucune demande de protection des dénonciateurs et n'a reçu aucune plainte en cette matière. Aucun rapport à soumettre.



www.centrest.ca